

Monsieur le Commissaire, L'incompréhension de tous nos adhérents, m'oblige à vous faire savoir tout le mal que vous nous avez fait subir et que vous continuez à faire sans vergogne sans trop consulter l'avis de tous les amoureux de nos belles rivières (Sèvre, Maine, Moine et Sanguèze)./

La destruction par vos soins des chaussées, des barrages et autres passages à commencé il y a déjà quelques années.

Nous avons tous remarqué après cela l'absence d'eau, de poissons et bien entendu de la faune aquatique. Il faut que cela cesse.. Les pêcheurs dont je fais parti ne savent plus où aller pour pratiquer leur loisir favori.

Habitant à Mouzillon notre petite et belle rivière La Sanguèze possédait de magnifiques constructions sur son parcours.J'ai sous les yeux de très belles photos d'époque (1920/1930), on y voit près du joli moulin à eau de la Motte des lavandières en plein travail, sur l'autre un pêcheur à la ligne discutant avec un homme de passage. Le moulin était encore en service, intact. Depuis la nature en a détruit une bonne partie et l'homme à fait le reste. Plus tard il ne restait plus que la chaussée, mais elle était encore fonctionnelle. Ensuite les années 1980/1990 la municipalité a décidé de faire construire une vanne que l'on pouvait ouvrir selon de débit de la rivière. Le procédé fonctionnait très bien, il y avait encore de l'eau et des poissons, ainsi que des pêcheurs en amont. Vous avez décidé de tout détruire sans consulter les citoyens que nous sommes. Détruire ces ouvrages a coûté cher et cela continue, et le tout avec l'argent des contribuables que nous sommes tous.

Ces destructions ont fragilisés notre vieux pont Gallo Roman.

Si cela ne suffisait pas : - ouverture de la chaussée de la Débaudière, là aussi plus ni eau, ni poissons en amont. - Destruction du passage en bas du village de la Grange. - Destruction du petit barrage en amont de la Débaudière conçu par les habitants du village et là aussi idem plus d'eau ni de poissons, plus de réserve d'eau en amont.

Quand arrêterez vous la destruction de notre patrimoine ??????

Un jour peut-être vous retrouverez vous devant un tribunal, pour "destruction de notre Patrimoine".

Notre argent, car c'est bien le nôtre que vous gaspillez, serait bien plus utile ailleurs, par exemple : nettoyage des rivières, dans un état pitoyable, jonchées d'arbres morts et envahits par la végétation.

Une certitude nous ne nous laisserons pas faire.

Comptant sur votre compréhension et espérant que vous tiendrez compte de nos revendications, recevez Mr le commissaire nos salutations distinguées

adhérent de l'Association "Les Amis de la Sèvre Nantaise et affluents"

•